



### SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

**CENTRE : Xouaxange**

Approuvé par décret en date du 15 Février 2017  
Publié au JO n°0040 du 16 Février 2017

Direction interarmées  
des réseaux d'infrastructure  
et des systèmes d'information

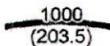
ECHELLE : 1/15000

Date : mercredi 14 octobre 2015

#### REMARQUE

L'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement  
de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des  
obstacles existants ne soit envisagée

#### LEGENDE

-  Point de référence
-  Zone primaire
-  Zone secondaire
-  Secteur de dégagement
-  Limites d'égales contraintes
-  Zone de servitude particulière définie dans  
le mémoire explicatif
-  Limites départementales
-  Limites communales
-  Distance par rapport au point de référence  
en mètre  
Altitude NGF maximale constructible en  
mètre

PLAN ANNEXE AU DECRET DU  
Service Compétent pour fournir tous les renseignements :

Mode de consultation  
A consulter chaque fois qu'une construction est envisagée  
dans les zones frappées de servitude

#### COMMUNES SOUS SERVITUDES

57 - MOSELLE :  
57056 - Bébing  
57314 - Héming  
57318 - Hermelange  
57321 - Hesse  
57344 - Imling  
57414 - Lorquin  
57500 - Neufmoulins  
57756 - Xouaxange

#### AUTORITE A CONSULTER :

ESID de METZ  
Caserne Ney  
CS 30001  
57044 METZ CEDEX 01

"à consulter seulement dans les cas où  
une construction déroge au décret ainsi  
que dans les cas douteux"

Point	Équipement	Cote sol (NGF) (en mètres)	Coordonnées géographiques (Latitude, Longitude)
A	Radiobalise MF NDB	297	(48°41'37.2"N, 6°58'58"E)

